



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2386

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Michel Issindou, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Michel Issindou. Monsieur le Premier Ministre, vous venez de présenter votre projet de réforme des retraites. L'attente des Français est forte et ils espéraient une réforme juste, efficace et durable. Quelle douche froide à l'analyse de vos propositions !

En repoussant l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, voire à 67 ans pour une retraite à taux plein, vous pénalisez lourdement tous ceux qui ont commencé à travailler tôt et tous ceux, particulièrement les femmes, qui ont des carrières incomplètes.

Que dire de cette reconnaissance de la pénibilité limitée aux seuls salariés justifiant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 20 % ! En faisant croire que ce débat ne concerne que quelques milliers de travailleurs usés par leur travail, vous passez sous silence sa principale raison d'être : remédier à l'injustice liée à l'inégalité des espérances de vie à soixante ans.

Que dire également, et c'est bien la supercherie la plus grande, des ressources allouées à cette réforme ? Elle n'est que très partiellement financée, notamment grâce au fonds de réserve des retraites - 32 milliards - que vous avez siphonné !

Surtout, il est scandaleux que 85 % du financement proviennent des cotisations prélevées sur les revenus du travail, alors même que le capital est, une fois de plus, épargné. Est-ce bien là ce que vous appelez une réforme juste et équitable menée dans le cadre d'une République irréprochable ?

Que dire, enfin, d'une réforme dont l'horizon ne dépasse pas 2018 ? À force de refuser de traiter sérieusement le sujet, et d'être à l'écoute du Medef, vous devrez très vite remettre l'ouvrage sur le métier.

Monsieur le Premier Ministre, nos concitoyens, qui espéraient reprendre confiance dans leur système de retraite, sont mécontents. Vous ne leur offrez en effet que la promesse de pensions toujours plus faibles et d'inégalités toujours plus grandes.

Ils auront l'occasion de vous dire leur déception dès demain. Nous vous demandons d'être à leur écoute et de modifier votre projet en conséquence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur Michel Issindou, en quoi le projet socialiste sur les retraites - si tant est qu'il y ait un projet - est-il plus juste que celui du Gouvernement ?

(*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je me le demande sincèrement car vous ne proposez que d'augmenter massivement la fiscalité : voilà à quoi se résume votre projet, qui est fondamentalement injuste.

Par ailleurs, savez-vous, monsieur le député, ce qu'est la répartition ? La répartition passe par les cotisations du travail : les actifs paient les retraites. Tel est le pacte social de notre République. C'est ainsi que nous fonctionnons. L'on peut contester le système, mais la fiscalisation des retraites, comme la fiscalisation des allocations familiales ou celle de l'assurance maladie ne figurent pas dans le pacte républicain. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Le Gouvernement de François Fillon, afin de sauver notre système par répartition, propose de repousser l'âge légal de départ à la retraite, ce qui est assez logique puisque l'espérance de vie augmente - tout le monde peut en convenir, en France comme en Europe - mais aussi d'augmenter les recettes pour renforcer l'équité de notre

système par répartition et accroître les moyens du fonds de solidarité vieillesse.

Les sondages révèlent que les Français reconnaissent la nécessité de faire évoluer notre système de retraite. Ils considèrent que le Gouvernement est responsable et prend des décisions courageuses pour sauver le système par répartition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et quelques bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2386

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2010